

Procès verbal du conseil d'école

Ecole de Bellevue à Polisot

Le 17/10/2019

Participants

Enseignants : Mme Bazin, Mme Broussier, Mme Mismaque, Mme Da Silva, Mme De Paepe, Mme Ducrocq

Syndicat intercommunal de Bellevue : Mme Dangin,

Maires : M. Lacaille (maire de Polisot)

Représentants des parents d'élèves : Mme Gyéjacquot, Mme Le Toquin, Mme Sicot, Mme Gerbais, Mme Measure, M. Leite, Mme Weinert, Mme Villain, Mme Juvenelle

Délégués des élèves : Tom Gyéjacquot, Clément Gonzales

Excusés : Mme Verdenne, Mme Dubraud (maire de Polisy) M. Diligent, M. Delot (maire de Celles)

Absents : Mme Lespes

Ordre du jour

1. Résultats des élections et présentation des nouveaux délégués
2. Bilan financier de l'année 2018-2019
3. Règlement intérieur
4. Projets
5. Travaux

Points essentiels de la réunion

1) Résultats des élections.

Les titulaires des représentants des parents d'élèves : Mme Sicot. , Mme Le Toquin, Mme Gyéjacquot, Mme Measure, Mme Gerbais. Les suppléants : Mme Villain, Mme Weinert, M. Leite, Mme Juvenelle, Mme Lespes. Il est rappelé que le rôle de ces représentants est d'informer les autres parents de ce qui est évoqué en conseil d'école notamment. Pour être connu de tous, un trombinoscope de nos élus sera mis sur le blog de l'école.

Tom Gyéjacquot et Clément Gonzales ont été élus dans la classe des CM1-CM2.

Académie	Reims
Département	Aube
Commune	POLISOT
Type d'école	Ecoles primaires
N°UAI	0100917T

Participation	
Nombre d'inscrits	168
Nombre de votants	143
Nombre de bulletins blancs ou nuls	5
Nombre de suffrages exprimés (S)	138
Taux de participation	85.12%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	5
Quotient (S/N)	27.60

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.						
P.E.E.P.						
U.N.A.A.P.E.						
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES						
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC	10	138	5		5	5
<i>Dont liste 1</i>	5	57	2		2	2
<i>Dont Liste 2</i>	5	81	3		3	3
LISTES D'UNION						
TOTAL TOUTES LISTES	10	138	5	0	5	5

Il a été évoqué que pour l'an prochain les votes se fassent par correspondance. Ainsi, il ne faudra plus tenir un bureau de vote. Pour information, cette année personne n'est venu voter directement. La loi nous l'autorise depuis août mais il faut demander l'avis du conseil d'école : l'ensemble des personnes présentes au conseil a accepté.

2) Bilan financier de la coopérative:

→ Photographies : dépenses → 1394 euros

Ventes → 2064 euros Bénéfice : 669 €

→ Ventes de gâteaux Mistral : dépenses → 2825 euros

Recettes → 3763 euros Bénéfice : 937 €

→ Classe découverte : dépenses -> 12205 euros

Entrées -> 8190 euros

→ Voyages maternelle : dépenses -> 810 euros

→ Fête de l'école : dépenses → 1532 euros

Recettes → 3734 euros Bénéfice : 2201 €

La nouvelle date a permis un bénéfice un peu supérieur. Les représentants des parents d'élèves ont apprécié que la fête ait eu lieu le soir.

Le compte rendu est validé.

3) Le règlement intérieur de l'école.

→ L'école étant obligatoire depuis la rentrée dès l'âge de 3 ans, il faut donc modifier le règlement par rapport à ce point. L'admission est donc unique en septembre pour les enfants ayant 3 ans avant le 31/12. Si les enfants rentrent chez eux l'après-midi, un contrat de coéducation doit être mis en place. Cela est possible jusqu'en février. Dès la maternelle, toute absence doit être signalée avant 10h et un mot écrit justificatif doit être présenté au retour de l'élève. Il est rappelé qu'une absence prévisible doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la directrice.

→ Les horaires d'APC ont changé et ont lieu de 16h30 à 17h10, soit 40 min 2 fois par semaine (mardi et jeudi)

→ La communication entre parents-enseignants se fait grâce au carnet de liaison (qui doit être consulté quotidiennement et signé), au blog de l'école (pour suivre l'actualité de l'école) et au panneau d'affichage (quand il sera de nouveau disponible). Pensez à les consulter. Le mot de passe pour le blog : 2020.

→ Sécurité. Le premier exercice incendie de l'année a été fait. Il a été modifié en fonction de l'accueil de toutes les classes dans le même lieu. On n'entend toujours pas la sonnerie d'un bloc à l'autre. Une demande de sonnerie pour la cour et le PPMS a été faite au syndicat. Les exercices «attentat-intrusion» et incendie ont déjà été faits. Suivront d'autres exercices de PPMS et incendie durant l'année.

Le nouveau règlement est validé.

4) Les projets.

Rédaction du projet d'école se fera sur 3 axes académiques avant le 13 décembre. Il sera présenté au prochain conseil d'école. Des objectifs seront communs avec le réseau d'école de Mussy. Nous avons décidé de continuer à travailler sur le chant choral, en essayant cette année de vous montrer nos productions, peut-être avec un intervenant chef de chœur. Nous

referons une émission de web-radio. La date est prévue le 24 mars (sauf modification) pour Bellevue. Dans le cadre du réseau, nous referons l'Anim'cross avec l'USEP. Nous nous sommes à nouveau affiliés à l'USEP, ce qui permettra aussi de faire 2 cycles de sports différents : le ballon ovale ou rugby (en ce moment) et du tchoukball (en mars).

Nous renouvellerons l'opération Téléthon avec des ateliers le vendredi 6/12. Nous avons déjà réservé un atelier pour la langue des signes. Une vente de peluches et objets divers aura lieu dès la rentrée. Pour le reste de l'organisation, tartiflette, randonnée, séance cinéma ou soirée pizzas...?

Dans les autres interventions déjà prévues : avec l'OCCE, les « écoles qui folkent » pour 3 classes, les « écoles qui chantent » pour toutes les classes (que l'on utilisera pour notre projet réseau)

Pour les C2, Mmes Bazin et Da Silva souhaiteraient faire un projet sur les déchets avec Cieba.

Pour les maternelles, le voyage scolaire de fin d'année est déjà réservé pour le 04/05/20 : découvertes au centre Yvonne Martinot des animaux de la forêt, la mare...).

Pour les C3, intervention de la gendarmerie mini code de la route (décembre) et permis internet (février).

Piscine : stage massé 1^{ère} semaine de juillet. Les élèves du CE1 au CM2 auront 2 séances de piscine par jour cette semaine-là.

Pour le salon du livre : 5 classes refusées. Fête de la science : pas de bus disponible.

Nous ne savons pas encore si nous ferons carnaval.

Le vide-grenier pourrait éventuellement être remplacé par un repas pour financer le cycle natation qui coûte plus de 3200€. Il faudrait en parler rapidement.

Tout n'est pas encore défini pour l'année.

5) Les travaux à l'école. Les élèves de maternelle ont rejoint les élèves élémentaires en ce début d'année pour permettre les travaux dans les classes de maternelle. Au départ, il était prévu qu'ils soient dans les préfabriqués. Le syndicat a gagné ainsi plus de 10000€ de location. Du coup le calendrier des travaux a été modifié et perturbé (chauffage bâtiment C

non fait, peinture non terminée...). Pour le choix des classes en maternelle, Mme Dangin a fait un tirage au sort. Mme Broussier s'est retrouvée dans la future bibliothèque, le dortoir dans le futur bureau et Mme Mismaque dans une classe non occupée. Nous avons essayé de partager la cour de façon à ce que personne ne se gêne pendant les récréations, qui sont décalées. Mme Mismaque a même proposé de fermer ses volets pour que ses élèves ne soient pas gênés par les élèves d'élémentaire. Le début d'année a été compliquée car il fallait tout mettre en route, réadapter les locaux initialement non prévus pour la maternelle (achat d'adaptateurs et de marches pour les toilettes des petits), changer les habitudes de chacun pour le passage aux toilettes..., finir d'aménager toutes les classes, pas de téléphone pour l'école, des murs très bien isolés... des pannes électriques récurrentes. Nous sommes toujours en travaux en élémentaire (cantine, cour...). On s'adapte chaque jour pour la bonne cause. Heureusement notre architecte dès qu'il y a un souci intervient de suite, M. Pitois et les employés de l'école s'adaptent aussi pour nous donner les meilleures conditions de travail. Les travaux avancent plutôt bien. Les classes de maternelle devraient probablement rejoindre leurs locaux après les vacances de février. Des personnes de bonne volonté seront donc attendues pour ce déménagement pendant les vacances de février.

Fait à Polisot, le 17/10/2019

Secrétaire de séance : Mme Da Silva Catherine

Présidente du conseil : Mme Ducrocq Isabelle